



Comité d'Établissement Information de vos Elus Cfdt CE des Agences Parisiennes PLENIERES D'AVRIL ET DE MAI



Juin 2015

PLENIERE DRP MAI 2015

Vos élus au CEAP, Cfdt-CGT-FO, ont dénoncé auprès de la DR Paris, le PSE déguisé que représente le Projet Préférence Client. Ils ont également alerté la Direction sur le manque de moyens des groupes pour respecter les engagements pris par BNPParibas, ainsi que les conséquences désastreuses sur la santé tant physique que morale des salariés.

BILAN HANDICAP DRP ou le grand vide !!!

L'accord handicap chez BNP Paribas SA pour 2012-2015 (que la Cfdt n'a pas signé) a concrètement permis l'embauche de 9 salariés sur la DRP soit 3 par an. Ce chiffre est affligeant et montre bien la volonté de ne pas faire. Un autre chiffre parlant : seulement 52 managers ont été formés au sujet du handicap en 2014 sur l'ensemble de BDDF, 163 depuis 2012...

Sachez qu'en ne respectant pas sa signature, BNP Paribas fait le choix de payer « une contribution » de plus de 5 millions d'euros dont 800 KE pour la DRP au titre de 2014.

PRODUCTION

Au vu de ces chiffres, comment s'imaginer que seuls les Conseillers Spécialisés peuvent traiter une telle masse de dossiers ? Comment ne pas comprendre que les commerciaux sont « caramélisés » par le travail administratif généré ?

Nombre de prêts immobiliers sur le 1er trimestre 2015

GROUPE	Renégo. 2015 (1 ^{er} trim.2014)	Nouvelle prod. 2015(1 ^{er} Trim.2014)	Nbre de CS Immo.
La Défense	271 (61)	356 (227)	4
Neuilly Arc de Seine	337 (51)	335 (181)	3
Buttes Chaumont	158 (15)	231 (148)	3
Champs Elysées	223 (29)	197 (170)	4
Exclusive	410 (18)	320 (203)	Nc à ce jour
International	19 (2)	20 (25)	Nc à ce jour
Le Marais Bercy	221 (21)	313 (229)	6
Montmartre	190 (24)	264 (148)	Nc à ce jour
Opéra	179 (22)	238 (134)	3
PRG	162 (24)	134 (114)	3
Ternes	159 (29)	391 (299)	4
PTM	173 (22)	226 (132)	Nc à ce jour
Paris XV	235 (46)	328 (160)	Nc à ce jour
Paris XVI	187 (43)	145 (179)	3

La Direction nous informe :
« *Tous les Groupes passés en Préférence Client ont bénéficié d'une attribution d'ETP pour la création de ces postes.* »

Oui, peut-être, mais pour combien ?

ALLEGEMENT DES FONDS DE COMMERCE DES DIA :

« Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? »

« La Direction de réseau travaille actuellement sur ce sujet. »

Cette promesse faite il y a maintenant plus d'1 an semble n'être qu'un effet d'annonce...

Vos élus Cfdt sont de nouveau intervenus auprès de la DRP pour les alerter sur le mal être d'un bon nombre de DIA (notamment ceux ayant intégré PPC) dans l'impossibilité de remplir correctement leur mission.

BOYCOTT GPS
BDDF, venant de se rendre compte que le mois de Mai comporte des jours fériés (!) a modifié les règles du jeu en ajoutant une semaine supplémentaire pour répondre au GPS . Les salariés ne sont pas dupes et les premiers résultats sont encourageants ou catastrophiques (selon le côté où l'on se place). Vos élus ont interpellé la DRP pour qu'elle considère le boycott du GPS comme une expression des salariés. Vos élus Cfdt (à l'initiative du boycott pour la seconde année) n'ont fait que tenir leur rôle de RERESANTANTS DU PERSONNEL en relayant officiellement votre demande. Nous attendons maintenant de la direction des résultats concrets quant à la rémunération, la lisibilité sur les carrières et les conditions de travail.

FERMETURES ESTIVALES LE SAMEDI

Du 18/7/15 (inclus) au 29/8/15 (inclus) : Fermeture Estivale à 12H45

RESSAISSEZ-VOUS PATRON !

Depuis plusieurs mois, vos élus CFDT constatent une réelle volonté de la Direction de ne pas se préoccuper de vos conditions de travail, de n'être plus source d'aide ou d'écoute, de ne plus récompenser vos efforts ou encore de ne pas améliorer votre quotidien. Vos attentes sont balayées d'un revers de la main sans que la Direction n'y prête une réelle attention.

Ô S'IL VOUS PLAÎT, PATRON... RESSAISSEZ-VOUS ! MONTREZ ET PROUVEZ-NOUS QUE VOUS ETES À NOTRE ECOUTE... NE NOUS ABANDONNEZ PAS AVANT QUE....

METIERS ET CLASSIFICATIONS

Vos élus CFDT sont intervenus auprès de la DRP pour dénoncer ces disparités pour un même métier.

Métiers et classifications

Niveau	Nb de CC	Nb de CPA	Nb de CAP	Nb de CPF	Nb de CP	Nb de DIA
D	15	9			1	
E	22	66		1	14	
F	10	100	7	22	18	
G	1	36	27	72	27	
H		3	243	356	72	132
I			3	9	2	63
J						5

Nous jugeons inacceptables de telles différences. Nous avons souligné que PPC aggrave davantage ces inégalités.

Elles engendrent de très forts mécontentements et sont source de démissions.

RAPPORT ANNUEL MEDECINE DU TRAVAIL

Comme chaque année, un rapport est présenté en présence des médecins à l'ensemble des organisations syndicales. Vos élus CFDT ont répondu présents et vous dressent ce bilan :

- ▶ Le service de médecine du travail est aussi en manque d'effectif (le recrutement de 2 médecins est prévu en septembre prochain).
- ▶ 51 dossiers d'étude de *Burn Out* constitués. Les résultats seront présentés cet été.
- ▶ Le programme « Préférence Client » se met en place, dans **un climat anxio-gène**, dixit les médecins. Les salariés ont de nombreux doutes, inquiétudes et incertitudes sur leur carrière, leur rémunération, leur devenir, leurs conditions de travail...
- ▶ La posture debout à l'accueil sera "un souci ". Des salariés ne pouvant être debout, des aménagements sont à l'étude. De plus, quelle en sera la conséquence sur la santé à court, moyen et long terme ?
- ▶ Tous les locaux ne seront pas adaptés à PPC, mettant parfois le « mobilisé » à l'accueil en situation de travailleur isolé.
- ▶ Baisse des effectifs au sein de la DRP notamment l'équipe des CRC .
- ▶ Aucune certitude sur le danger ou pas des ondes Wifi. C'est un sujet sociétal...
- ▶ Les agressions et les incivilités graves sont reconnues comme accidents du travail.
- ▶ Reconnaissance de l'inaptitude au commerce suite aux conséquences des incivilités, des agressions....

Depuis la présentation de PPC et malgré les nombreuses anomalies et défaillances constatées à maintes reprises, vos élus CFDT regrettent que la direction ne nous entende pas davantage.

Aussi, si vous voyez votre santé se dégrader, contactez immédiatement la médecine du travail. Elle est à votre écoute et à votre disposition. Son numéro se trouve sur le panneau d'affichage au sein de votre lieu de travail.

PRIME EXCEPTIONNELLE

Nous avons demandé qu'une prime exceptionnelle soit versée à l'ensemble des salariés suite à la situation EXCEPTIONNELLE que nous vivons :

- ▶ Le surcroît phénoménal du nombre de prêts immobiliers et de renégociations ;
- ▶ Les heures supplémentaires effectuées et non payées ;
- ▶ La baisse du point simpa et la non rémunération des renégociations ;
- ▶ L'impossibilité d'effectuer à 100% son plan d'action ;
- ▶ Les nombreux postes vacants laissés à l'abandon ;
- ▶ Les nombreuses réclamations clients résultant d'APAC surbookées ;
- ▶ Des niveaux de stress jamais atteints ...

La direction refuse d'octroyer une prime et se contente de sa politique salariale pour « reconnaître » vos efforts. Elle laisse au bon vouloir des différents groupes d'utiliser ou non l'enveloppe spécifique globale. Sachant que le montant des enveloppes ne nous est jamais communiqué malgré nos nombreuses demandes. Cela s'appelle la transparence...

ALTERNANTS

Les Alternants en quelques chiffres :

Sur les 94 alternants ayant terminé leur contrat en 2014, seuls 44 ont été embauchés... Trop peu selon nous.

Alternants et 13^{ème} mois –Attention.

Lorsque des alternants ont obtenu leur diplôme et sont embauchés en CDI, la base de calcul de leur treizième mois est proratisée sur leur salaire d'embauche en CDI et non sur leur salaire d'alternant.

Alors à vos fiches de paie pour vérification. Vos élus CFDT se tiennent à votre disposition pour la régularisation.

Réponses de la Direction à vos questions :

- ▶ Les alternants doivent-ils, peuvent-ils gérer les débiteurs ?
- ▶ Les alternants ont-ils le droit de vendre des produits de prévoyance ? De l'assurance vie ?
- ▶ Les alternants sont-ils objectivés ?
- ▶ Les alternants « badgent »-ils ?
- ▶ Quel impact la fermeture estivale a-t-elle sur leurs horaires ?
- ▶ Sont-ils binôme de quelqu'un pour la pose de leurs congés ?
- ▶ Comptent-ils dans l'effectif ?
- ▶ Quand ils travaillent du mardi au samedi et qu'ils reprennent les cours le lundi, quid des 2 jours de repos consécutifs ?

« Ils ne peuvent pas gérer les débiteurs seuls. Toutefois dans le cadre de leur formation il est important de les mettre en situation et ils doivent expliquer leurs recommandations au tuteur qui validera ou non leur choix.

Ils peuvent proposer des produits de prévoyance et d'assurance vie après avoir échangé sur ce sujet avec leur tuteur ou la personne responsable de leur formation à l'instant donné. L'acte de vente est toujours soumis à la validation d'un collaborateur en poste.

Les alternants ne sont pas objectivés.

Les alternants sont soumis à l'horaire du point de vente dans lequel ils se trouvent, si ce dernier ferme plus tôt ils bénéficient pleinement de la fermeture anticipée.

Concernant la pose de leurs congés, cela dépend de l'organisation mise en place en agence. S'ils suivent une personne nommément citée pendant la période donnée, ils peuvent être amenés à poser leurs congés en fonction de ce binôme.

Ils ne comptent pas dans les effectifs

Concernant leur temps de repos, cette question a été tranchée en CCE il y a plusieurs années.

Les alternants enchaînent des week-ends de 1 jour et des week-ends de 3 jours (lors de l'arrêt des cours le vendredi et la reprise le mardi en agence), les journées congés/travail s'équilibrent durant l'année. »

PPC : FORMATION CP

Pour les conseillers, ex CCL ou ATS, qui se sont vus proposer un poste de CP, des formations peuvent être dispensées sur les crédits immobiliers, l'épargne financière, la fiscalité, la gestion des débiteurs... Afin de monter en compétence, vos élus CFDT vous encouragent à solliciter votre hiérarchie pour en bénéficier.

DEMISSIONS :

A ce jour, 20 préavis sont en cours... Depuis le début de l'année, il y a eu 40 démissions. Sur les 7 démissions du mois d'Avril seulement 1 salarié serait parti à la concurrence. Nous ne devons pas croiser les mêmes... « Et ça continue encore et encore... Ce n'est que le début... ».

CFDT :

**866.000 adhérents CFDT ! Et vous ?
1er syndicat Banques & Assurances
1er syndicat chez les cadres du privé**

BANQUE PRIVEE

FORMATION

Vos Elus CFDT ont obtenu une formation d'assistant technique pour les assistants commerciaux BP, afin de pallier aux absences (congés, maladie). Ce module se fera sur une journée. Il est en cours d'achèvement.

CERTIFICATION

La certification est mise en place mais des interrogations subsistent toujours. Vos élus CFDT ont demandé des éclaircissements notamment sur :

▶ Durée de la validité : il n'y aurait pas de durée de validité prévue. Cependant, les CBP « certifiés » devront veiller à l'actualisation de leurs connaissances et à se former au fil du temps. Espérons que cela n'entachera pas la vie privée des salariés....

▶ Les quizz perdureront mais avec un rythme moins soutenu... Restons vigilants....

▶ En cas d'échec de la certification, le CBP aura un délai indéfini pour tenter une seconde chance afin de réviser et de se préparer le mieux possible.

Si vous êtes dans ce cas et que votre hiérarchie ne vous donne pas assez de temps, contactez-nous.

PPC NEULLY ARC DE SEINE/ LA DEFENSE / PARIS RIVE GAUCHE

Vos Elus CFDT ont encore voté « CONTRE » la mise en place de « Préférence Client » sur les 3 groupes précités.

Les motifs :

- ▶ Aucune leçon tirée des groupes déjà passés en « Préférence Client » ;
- ▶ Pas assez de Conseillers Spécialisés par entité ;
- ▶ La baisse des effectifs notamment chez les CAP
- ▶ Les équipes CRC non renforcées
- ▶ Agence Boulogne Rives de Seine qui passe de 3 à 2 salariés ;
- ▶ Quid des congés ?

Encore une fois, vos élus regrettent que la direction mette en place « Préférence Client » sans tenir compte ni de leur avis ni des problèmes récurrents rencontrés par les groupes, qui ont déjà adopté le concept.

DIF/CPF :

Pour ceux qui n'ont pas eu le temps de faire le transfert avant le 31/03/2015, vous avez jusqu'en 2020 pour basculer vos droits DIF cumulés sur le nouveau CPF :

<http://b2e.group.echonet/pid20486-lid1/CPF.html?h=cpf>

Vos Elus CFDT assurent une permanence tous les lundis :

📍 Porte 2045 32 rue de Clignancourt 75018 PARIS

☎ 01 40 14 37 96 📞 01 40 14 80 85



Lara BUCH



Yves CASSIGNOL



Stefan DESBOURDES



Patricia LEROY



Maxime MARBOT



Thierry NOIRIEL



Eric SOUFFIR



Patricia VERGNES

CFDT Agences Parisiennes - CSD01B1 - 32 rue de Clignancourt, 75018 Paris - tél. : 01 40 14 12 11 - 01 40 14 37 96 - 01 40 14 11 98
Pour recevoir nos infos., inscrivez vous à notre Newsletter : Echonet>Mon espace RH>Communication syndicale>CFDT

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnparibas
paris.irp.cfdt.agences
@bnpparibas.com

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

Je souhaite recevoir des informations par email Je souhaite adhérer Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : e-mail :

tél. : Agence, entité, groupe de rattachement :

